

Croire et comprendre aujourd'hui
L'oeuvre théologique de l'apôtre Paul
Esprit, péché, chair

Texte à lire

Présentation texte à lire.

Epître aux Romains, chapitre 8, versets 1 à 17

- 1 Il n'y a donc, maintenant, plus aucune condamnation pour ceux qui sont en Jésus Christ.
- 2 Car la loi de l'Esprit qui donne la vie en Jésus Christ m'a libéré de la loi du péché et de la mort.
- 3 Ce qui était impossible à la loi, car la chair la vouait à l'impuissance, Dieu l'a fait: à cause du péché, en envoyant son propre Fils dans la condition de notre chair de péché, il a condamné le péché dans la chair,
- 4 afin que la justice exigée par la loi soit accomplie en nous, qui ne marchons pas sous l'empire de la chair, mais de l'Esprit.
- 5 En effet, sous l'empire de la chair, on tend à ce qui est charnel, mais sous l'empire de l'Esprit, on tend à ce qui est spirituel :
- 6 la chair tend à la mort, mais l'Esprit tend à la vie et à la paix.
- 7 Car le mouvement de la chair est révolte contre Dieu; elle ne se soumet pas à la loi de Dieu; elle ne le peut même pas.
- 8 Sous l'empire de la chair on ne peut plaire à Dieu.
- 9 Or vous, vous n'êtes pas sous l'empire de la chair, mais de l'Esprit, puisque l'Esprit de Dieu habite en vous. Si quelqu'un n'a pas l'Esprit du Christ, il ne lui appartient pas.
- 10 Si Christ est en vous, votre corps, il est vrai, est voué à la mort à cause du péché, mais l'Esprit est votre vie à cause de la justice.
- 11 Et si l'Esprit de celui qui a ressuscité Jésus d'entre les morts habite en vous, celui qui a ressuscité Jésus Christ d'entre les morts donnera aussi la vie à vos corps mortels, par son Esprit qui habite en vous.
- 12 Ainsi donc, frères, nous avons une dette, mais non envers la chair pour devoir vivre de façon charnelle.
- 13 Car si vous vivez de façon charnelle, vous mourrez; mais si, par l'Esprit, vous faites mourir les pratiques du corps, vous vivrez.
- 14 En effet, tous sont fils de Dieu ceux qui sont conduits par l'Esprit de Dieu:
- 15 vous n'avez pas reçu un esprit qui vous rende esclaves et vous ramène à la peur, mais un Esprit d'adoption par lequel nous crions: Abba, Père.

- 16 Cet Esprit lui-même témoigne à notre esprit que nous sommes enfants de Dieu.
- 17 Enfants, et donc héritiers: héritiers de Dieu, cohéritiers de Christ, puisque, ayant part à ses souffrances, nous aurons part aussi à sa gloire de même nous souffrons avec lui de même nous serons glorifiés avec lui.

traduction d'après la TOB

Réactions personnelles

Présentation Réactions personnelles.

Quelles réactions avez-vous eues à la lecture de ce texte ? et pourquoi ?

Texte à travailler

Présentation "Texte à travailler"

Epître aux Romains, chapitre 8, versets 1 à 17

- 1 Il n'y a donc, maintenant, **plus aucune condamnation**^{Clés de lecture 1} pour ceux qui sont en Jésus Christ.
- 2 Car **la loi de l'Esprit**^{Clés de lecture 2} qui donne la vie en Jésus Christ m'a libéré de **la loi du péché**^{Clés de lecture 3} et de la mort.
- 3 Ce qui était **impossible à la loi**^{Clés de lecture 6}, car **la chair**^{Clés de lecture 5} la vouait à l'impuissance, Dieu l'a fait: à cause du péché, en envoyant son propre Fils dans la condition de notre chair de péché, il a **condamné le péché dans la chair**^{Clés de lecture 7},
- 4 afin que la justice exigée par la loi soit accomplie en nous, qui ne marchons pas sous l'empire de la chair, mais de l'Esprit.
- 5 En effet, **sous l'empire de la chair**^{Clés de lecture 8}, on tend à ce qui est charnel, mais sous l'empire de l'Esprit, on tend à ce qui est spirituel :
- 6 la chair tend à la mort, mais l'Esprit tend à la vie et à la paix.
- 7 Car le mouvement de la chair est révolte contre Dieu; elle ne se soumet pas à la loi de Dieu; elle ne le peut même pas.
- 8 Sous l'empire de la chair on ne peut plaire à Dieu.
- 9 Or vous, vous n'êtes pas sous l'empire de la chair, mais de l'Esprit, puisque **l'Esprit de Dieu habite en vous**^{Clés de lecture 9}. Si quelqu'un n'a pas l'Esprit du Christ, il ne lui appartient pas.
- 10 Si Christ est en vous, votre corps, il est vrai, est voué à la mort à cause du péché, mais l'Esprit est votre vie à cause de la justice.
- 11 Et si l'Esprit de celui qui a ressuscité Jésus d'entre les morts habite en vous, celui qui a ressuscité Jésus Christ d'entre les morts donnera aussi la vie à vos corps mortels, par son Esprit qui habite en vous.
- 12 Ainsi donc, frères, nous avons une dette, mais non envers la chair pour devoir vivre de façon charnelle.
- 13 Car si vous vivez de façon charnelle, vous mourrez; mais si, par l'Esprit, vous faites mourir les pratiques du corps, vous vivrez.
- 14 En effet, tous sont **filis de Dieu**^{Clés de lecture 10} ceux qui sont conduits par l'Esprit de Dieu:
- 15 vous n'avez pas reçu un esprit qui vous rende esclaves et vous ramène à la peur, mais un Esprit

d'adoption par lequel nous crions: Abba, Père.

16 Cet Esprit lui-même témoigne à notre esprit que nous sommes enfants de Dieu.

17 Enfants, et donc héritiers: **héritiers de Dieu**^{Clés de lecture 11}, cohéritiers de Christ, puisque, ayant part à ses souffrances, nous aurons part aussi à sa gloire de même nous souffrons avec lui de même nous serons glorifiés avec lui.

traduction d'après la **TOB**^{Glossaire 6}

Etre acteur

Présentation "Etre acteur"

1. En quoi ce texte est-il libérateur ?
2. La lecture de ce texte a-t-elle remis en cause l'idée que vous pouviez avoir du péché ?
3. Quelle réalité de l'existence mettez-vous derrière le mot « chair » ?

Clés de lecture

1. La lettre de Paul aux Romains

Le chapitre 8 de **la lettre aux Romains**^{Contextes 1} est la conclusion d'un long développement dans lequel Paul rappelle ce qu'est l'Évangile du Christ à ses interlocuteurs. S'appuyant sur la confession de foi commune (Romains 1,3; 3-4), il expose cet Évangile en reprenant le langage de **la justification par grâce**¹: « tous ont péché, sont privés de la **gloire**^{Glossaire 2} de Dieu, mais sont gratuitement justifiés par sa grâce, en vertu de la délivrance accomplie en Jésus Christ. » (Romains 3,23-24). La conséquence de la justification est le don de la vie et Paul décrit la réalité nouvelle et complexe de la vie des **croiyants**^{Glossaire 3}.

Le mot « maintenant » indique que la justification est bien actuelle, présente. Les croyants ne sont déjà plus sous la condamnation de la loi. Ils n'ont plus à conquérir leur salut par obéissance à la loi. Pourtant être justifié ne veut pas dire que **le péché**² n'a plus de prise sur eux. Paul exprime cette situation paradoxale avec des couples d'opposition qui définissent la condition humaine : vie/mort ; chair/Esprit ; esclavage/liberté. Cette description de la situation du croyant est toutefois placée sous la certitude de l'amour de Dieu, que Paul place au début et à la fin de cette longue argumentation (Romains 5,5 et Romains 8,38-39).

1 : voir l'entrée "Loi"

2 : voir l'entrée "Péché" du module "Les gros mots de la théologie"

2. La loi de l'Esprit

Paul explicite la justification en prolongeant la métaphore juridique; il oppose deux lois agissant dans la personne : **la loi de l'Esprit**^{Contextes 2} et **la loi du péché**^{Clés de lecture 3}. Toutefois ces deux lois ne sont pas à égalité. L'Esprit impose sa loi à la loi du péché. Paul n'emploie qu'une seule fois dans toutes ses lettres cette expression « loi de l'Esprit ». Il le fait vraisemblablement pour souligner l'opposition entre **Esprit**¹ et péché. L'expression « la loi de l'Esprit » signifie pour la personne être « sous l'Esprit », être « conduite par l'Esprit », habitée par l'Esprit, expressions rencontrées dans le texte. Pour Paul, être sous la loi de l'Esprit signifie donc ne plus être soumis à la loi du péché et de la mort. C'est l'Esprit qui permet au **croiyant**^{Glossaire 3} de se reconnaître comme une nouvelle créature libérée du péché et promise à la vie en Christ.

1 : voir l'entrée "Saint Esprit" du module "Les gros mots de la théologie"

3. La loi du péché

Paul parle de **la loi du péché**^{Contextes 3}, au singulier et cela a beaucoup d'importance. Si Paul reprend dans les confessions de foi traditionnelles la formulation « Christ est mort pour nos péchés », sa réflexion personnelle porte sur le péché, essentiellement dans la lettre aux Romains qui contient presque toutes les occurrences des mots « péché » « pécher » « pécheur ». Le péché désigne une relation faussée à Dieu. C'est donc une notion théologique, qui la distingue de la faute morale. L'humanité entière est sous l'emprise du péché, **à l'image d'Adam**^{Espaces temps 2}, parce que, voulant être à elle-même sa propre référence, elle est en rupture avec Dieu. La loi du péché et de la mort est la loi qui régit la vie de tout être humain. Il peut en être conscient quand il reconnaît l'échec de son projet de vie. **Dans la conscience de ses fautes**^{Clés de lecture 4}

vis-à-vis des autres, il souffre de la destruction des relations. Mais la prise de conscience du péché au sens théologique n'est possible que dans l'expérience de l'Évangile qui vient dire à l'homme que Dieu par le Christ offre la réconciliation.

4. La puissance du péché

Dans son argumentation, Paul affirme plusieurs fois que le **croyant**^{Glossaire 3} est libéré du péché, mais pourtant, **dans le passage qui précède**^{Textes bibliques 3} le texte étudié, il souligne que le péché continue à exercer sa puissance. Il fait une description de la conscience malheureuse de l'être humain, d'autant plus forte qu'elle est dite à la première personne du singulier, obligeant l'auditeur ou le lecteur à investir cette confession : « je suis charnel, vendu comme esclave au péché » (Là encore, le péché ne se confond pas avec les péchés, les fautes, même s'il y a évidemment un rapport entre eux). Paul décrit ce drame existentiel comme un conflit entre l'intelligence et le péché. L'être humain intelligent peut faire la distinction entre le bien et le mal, autrement dit, a une conscience morale. Pourtant, si sa volonté le pousse à bien faire, il fait le mal. L'homme est capable de juger ses actes après coup comme mauvais, contraires à ce vers quoi le pousse son intelligence. Paul décrit ainsi un homme divisé : intelligent mais charnel.

5. La chair

Dans les lettres de Paul, la notion de « chair » désigne la condition humaine, sans connotation négative a priori. A travers cette notion Paul entend la matérialité de la vie d'un individu, qui est toujours un corps agissant dans un espace, un temps et un milieu donnés. Ainsi la chair ou la condition charnelle prend différents sens suivant le contexte, ce que l'on peut constater **dans les différentes traductions**^{Textes bibliques 4}. Sous la plume de Paul, cette notion apparaît le plus fréquemment dans la lettre aux Romains et dans la lettre aux Galates quand il décrit en quoi notre condition humaine nous tient prisonniers. Elle est alors présentée en opposition avec l'esprit. D'après le contexte, il ne peut s'agir que de l'Esprit de Dieu, même quand il est simplement appelé « esprit ». Il ne faut donc pas comprendre cette opposition comme un combat entre la chair qui serait mauvaise et ce qui relèverait du spirituel en l'homme. Pour Paul, il n'y a pas d'opposition en l'homme entre chair et esprit. C'est bien la personne humaine qui est prisonnière **dans la « chair »**^{Aller plus loin 2}, essentiellement parce qu'elle veut être à elle-même sa propre référence : Philippiens 3,3 car les circoncis, c'est nous, qui rendons notre culte par l'Esprit de Dieu, qui plaçons notre fierté en Jésus Christ qui ne nous confions pas en nous-mêmes (littéralement en la chair).

6. La loi comme révélateur du péché

La loi dont il question ici est la Loi de Moïse, ou Torah. Quel est le rôle de cette loi si elle ne permet pas de rendre juste l'être humain ? Pour Paul tous les êtres humains sont sous le jugement de Dieu, les **païens**^{Glossaire 4} qui ne connaissent pas sa Loi, comme les juifs qui sont soumis à la Loi. Cela revient à dire que tout homme est pécheur et qu'aucune personne ne peut établir une relation juste avec Dieu. Quand Paul dit que l'homme « n'a connu le péché que par la Loi », on peut comprendre que les commandements de la Loi font prendre conscience des transgressions commises, et donc de l'éloignement de Dieu. Mais Paul va plus loin en disant: Romains 7,11 le péché saisissant l'occasion, m'a séduit par le moyen du commandement et par lui m'a donné la mort. Le péché est une force qui fait croire à l'être humain qu'il peut vivre de lui-même et pour

lui-même. Face à la Loi, le péché fait croire à l'homme qu'il peut obéir parfaitement à tous les commandements de la Loi et donc plaire à Dieu. Mais cette attitude le conduit à la mort, qui est à comprendre ici symboliquement, comme la séparation d'avec Dieu.

Paul peut tenir ce raisonnement et dire que « la Loi révèle le péché » uniquement parce qu'il part de la révélation de l'Évangile. C'est dans l'acceptation de l'amour de Dieu offert sans condition en Jésus Christ que le **croyant**^{Glossaire 3} peut se reconnaître pécheur. Comprenant qu'il ne peut se justifier par ses propres moyens, la Loi et ses commandements lui donnent connaissance du péché.

7. Justification et libération

Partant de la condition de pécheur commune à toute l'humanité, Paul va montrer au fur et à mesure de l'argumentation de sa lettre aux Romains, que **l'homme sauvé en Christ**^{Contextes 4} surmonte la condition de pécheur. Comment étant pécheur, faible et impuissant parce que « **charnel**^{Clés de lecture 5} », l'homme peut-il être libéré du pouvoir du péché ? Dans une proposition extrêmement ramassée Paul concentre tous les termes importants de sa démonstration : Romains 8,13-14 traduction littérale car ce qui est impossible à la Loi dans l'impuissance à cause de la chair, Dieu, ayant envoyé son propre Fils dans la condition de chair de péché et à cause du péché, a condamné le péché dans la chair, afin que la justice de la Loi soit accomplie en nous qui ne marchons pas selon la chair mais selon l'Esprit. L'essentiel se trouve dans la conséquence de l'envoi du Fils, résumé ici, comme en Galates 4,4-5, dans l'incarnation, en insistant sur « la chair de péché » (voir 2Corinthiens 5,21). Paul part de l'actualité du salut pour ceux qui marchent suivant l'Esprit. C'est le « nous », la communauté des **croyants**^{Glossaire 3} qui est concernée. Les croyants peuvent se tenir devant Dieu, dans leur condition de « chair de péché », parce qu'ils sont au bénéfice de la condamnation du péché et de la remise en question fondamentale de la Loi qui ont été réalisées dans la venue du Fils. En acceptant cette condition humaine pécheresse, Dieu fait paradoxalement reconnaître sa justice. Il se fait proche de l'humanité et comble le fossé qui les séparait.

8. La condition charnelle et la vie sous l'Esprit

Paul oppose la conduite de la vie « sous la chair », c'est-à-dire repliée sur elle-même à la vie menée sous l'Esprit, c'est-à-dire ouverte à Dieu, l'une conduisant à la mort et l'autre à la vie et à la paix. Paul définit ici la vie selon la chair comme hostilité, révolte contre Dieu. Il résume ainsi dans cette expression tous les premiers chapitres de sa lettre : l'humanité refuse la relation d'amour que Dieu lui offre. Ces deux régimes de vie opposés, « sous la chair » et « sous l'Esprit », ne sont pas déterminés par le comportement ou l'action de l'être humain, mais par la relation établie avec Dieu.

9. Appartenir à Christ

Paul reprend l'annonce de la libération « pour tous ceux qui sont en Christ » en s'adressant directement à ses interlocuteurs. Sous forme d'une affirmation sans condition il leur dit que l'Esprit habite en eux. Il n'y a pas de si ni de quand, autrement dit « être en Christ » ou habité par l'Esprit, ce qui est synonyme, n'est pas une conséquence de l'action humaine mais la condition de vie de tout croyant. Paul parle ici de l'envoi de

l'Esprit comme conséquence de la justification. Dans sa condition mortelle à cause du péché, l'être humain justifié reçoit la vie de l'Esprit. Le **croyant**^{Glossaire 3} vit de manière complètement nouvelle. Cette vie porte en elle **l'espérance de la résurrection**¹, d'un avenir où la vie aura définitivement vaincu la mort (1Corinthiens 15,54-55).

1 : voir l'entrée "La croix et la résurrection"

10. La filiation adoptive

La relation établie maintenant avec Dieu est celle de la filiation adoptive. On ne choisit pas d'être fils, filles adoptés et on ne peut refuser la filiation. Dans ce processus de filiation tout est grâce. Il n'y a aucune condition posée à « tous ceux qui sont conduits par l'Esprit ». Et ce n'est pas par la réflexion ou l'intelligence qu'ils reconnaîtront leur filiation, mais c'est l'Esprit qui leur fera répondre à l'amour du Père et entrer dans cette relation filiale en appelant Dieu : « Abba » (c'est-à-dire Papa) Père ». Puisqu'ils sont entraînés dans la dynamique de cette vie nouvelle, les interlocuteurs de Paul, les lecteurs d'aujourd'hui, ne pourront pas revenir en arrière et se placer de nouveau sous la peur du jugement.

11. Héritiers de Dieu

Devenu fils ou fille par adoption, le **croyant**^{Glossaire 3} est de fait héritier. Paul s'adresse à des héritiers sans leur parler du contenu de l'héritage. L'important n'est pas de se demander : « de **quoi** est-ce j'hérite ? » mais de se poser la question : de **qui** suis-je **l'héritier**^{Contextes 5} ? Paul répond « héritiers de Dieu » et aussi, comme si l'un n'allait pas sans l'autre, « cohéritiers de Christ ». Dans **cette expression très ramassée**^{Textes bibliques 8} et unique dans ses lettres, Paul signifie que les croyants héritent de Dieu avec Christ (cohéritiers) mais aussi qu'ils héritent de Christ. Le croyant, cohéritier de Christ, est au bénéfice de la foi de Jésus Christ, de la confiance qu'il a mise en Dieu. Et bien que vivant dans la « chair de péché », il hérite de Dieu et non pas du péché. Cette communauté d'héritage avec Christ, qui est aussi une fraternité, est vécue en tension entre **les souffrances partagées**^{Contextes 6} du temps présent et l'espérance de **la gloire**^{Textes bibliques 7} à venir. Le partage des souffrances dont Paul parle ici désigne l'hostilité et le rejet que subissent les chrétiens quand ils proclament leur foi en Christ. Cohéritier de Christ, conduit par l'Esprit, le croyant ne s'arrête pas au jugement humain. La violence subie n'ébranle pas la certitude de la vie nouvelle donnée en Christ.

Contexte

1. La lettre de Paul aux Romains

La lettre de Paul aux Romains est la dernière lettre connue de Paul. On situe sa rédaction en 56 à la fin de la collecte entreprise pour soutenir les communautés chrétiennes de Judée, et avant le voyage à Jérusalem. Il s'adresse aux chrétiens de Rome, **communauté judéo-chrétienne**^{Espaces temps 1} qu'il n'a pas fondée et devant qui il n'a jamais prêché. Le discours de la lettre est très construit et posé et reprend les thèmes théologiques abordés dans ses autres lettres, mais sans les références relationnelles et émotionnelles qu'il a pu avoir avec les communautés où il s'est rendu. De ce fait, on a pu considérer la lettre aux Romains comme un traité théologique. Mais il ne faut pas perdre de vue que cette lettre est elle aussi adressée à une communauté de chrétiens. Elle reflète à la fois la situation des chrétiens à Rome et celle de Paul, qui envisage un voyage à Rome, après avoir remis la collecte à Jérusalem. A Rome, Paul veut réunir les ressources spirituelles et matérielles pour aller porter l'Évangile en Espagne. Paul ne répond pas directement à des questions posées par la communauté de Rome, comme il le fait dans ses lettres aux Corinthiens ou aux Galates. Mais il défend toujours sa prédication d'un Évangile radical avec en arrière plan les controverses qu'elle soulève, comme le mépris du corps (Corinthiens) ou l'obligation pour les pagano-chrétiens de se faire circoncire (Galates). Ces controverses devaient être connues des chrétiens à Rome et Paul affine son propos théologique tout en défendant son point de vue.

2. L'Esprit dans les lettres de Paul

Dans les lettres de Paul, comme dans toute la Bible, parler de l'Esprit, ou de l'Esprit saint est une manière de rendre compte de la présence et de l'action de Dieu dans sa création. Paul affirme que l'accueil de l'Évangile du Christ comme vérité est inséparable de l'action de l'Esprit : 1 Corinthiens 12,3 Personne ne peut confesser Jésus Christ si ce n'est par l'Esprit Saint. C'est donc l'action de l'Esprit qui permet de reconnaître Jésus Christ comme sauveur. En même temps, c'est la foi en Christ qui place le **croyant**^{Glossaire 3} « sous le régime nouveau de l'Esprit » (Romains 7,6). La vie nouvelle offerte par Dieu en Jésus Christ est placée sous l'Esprit, présence agissante de Dieu.

3. Le péché dans la lettre aux Romains

Le début de la lettre de Paul, après les salutations et le rappel de l'Évangile, décrit la situation du monde que rencontre l'Évangile : l'impiété et l'injustice des hommes, autrement dit l'humanité en proie au péché, séparée de Dieu, et donc soumise au jugement et vouée à la mort. Paul veut montrer de quelle situation de perte l'Évangile vient sauver l'homme. Autrement dit, il part de la situation de l'homme réconcilié avec Dieu, gratuitement, pour décrire la situation de péché. Il prend **l'exemple d'Abraham**^{Textes bibliques 1} qui se confie entièrement à Dieu, acceptant de dépendre de Lui pour conduire sa vie. De là, le péché est la situation contraire, **une position de défiance et d'inimitié**^{Aller plus loin 1} par rapport à Dieu qui imprègne toute la vie de l'être humain. Païens comme juifs, tous sont pécheurs.

4. L'amour de Dieu a été répandu

Au début de sa lettre, après avoir décrit la condition pécheresse de l'humanité, Paul montre que la condition humaine, sauvée en Christ, surmonte la condition de pécheur. En conclusion de son argumentation, il combine différents titres donnés à Jésus Christ et différentes manières de dire le salut. **Ces différentes représentations du salut**^{Textes bibliques 5} sont placées sous le signe de l'amour de Dieu ou du Christ. La justification conduit à la réconciliation avec Dieu. Le pécheur, ennemi de Dieu, est maintenant au bénéfice de l'amour de Dieu. Cet amour s'est manifesté dans la mort du Christ « pour nous ». Réconciliés, les hommes ne sont plus esclaves du péché, mais ils vivent de la vie nouvelle donnée en Christ.

5. Les héritiers

Chez Paul, le statut d'**héritier**^{Textes bibliques 6} est évoqué seulement dans le cadre du débat entre la justification par la foi et la justification par la loi. Il s'agit de savoir qui sont les héritiers de la promesse de Dieu. Sont héritiers, celles et ceux qui -comme Abraham- font confiance à Dieu. Mais à cela, Paul rajoute une condition dans la lettre aux Galates : ne sont héritiers que les enfants nés de la « femme libre », c'est-à-dire celles et ceux qui, en Christ, sont la véritable descendance d'Abraham et les héritiers de la promesse. Les non-croyants sont exclus de l'héritage : « Chasse la servante et son fils, car il ne faut pas que le fils de la servante hérite avec le fils de la femme libre ». Cette position très radicale répondait au contexte d'écriture de la lettre aux Galates. Les Galates étaient en effet tentés de se soumettre à la Loi, notamment en se faisant circoncire. La lettre aux Romains plus tardive reprend cette question de façon bien moins tranchée. En Romains 4,13, Paul reprend la figure d'Abraham comme dans la lettre aux Galates mais sans les figures des deux fils, celui de la femme libre et celui de la femme esclave. L'opposition se fait alors uniquement entre loi et foi : on est héritier par la foi et non par la loi. Il n'y a plus d'exclusion. En Romains 4, les chrétiens sont intégrés par la foi à « la promesse d'être héritier du monde » (Romains 4,13) faite à Abraham parce qu'il a cru.

6. Les souffrances partagées

Paul associe fréquemment les épreuves qu'**il endure en tant qu'apôtre**^{Textes bibliques 9} aux souffrances du Christ (2Corinthiens 1,5 ; Philippiens 3,10). Dans le texte étudié et seulement ici (Romains 8,17), il associe tous les chrétiens à ce partage des souffrances. Ces souffrances ne sont pas les épreuves intérieures que peut connaître le **croyant**^{Glossaire 3} mais bien les effets de l'hostilité rencontrée par les communautés chrétiennes. Paul fait référence dans ses lettres à ces communautés touchées par la malveillance de leur environnement (1Thessaloniens 2,14 ; Philippiens 1,29). Certes, les Romains n'ont pas connu encore de tels événements, mais Paul affirme que la souffrance accompagne toute existence chrétienne située dans un monde hostile.

Espace temps

1. La communauté chrétienne de Rome

La communauté chrétienne de Rome a été fondée avant même le premier voyage missionnaire de Paul. L'existence de synagogues créées par des juifs venant d'orient et parlant grec est bien attestée à Rome. La première communauté chrétienne a dû prendre naissance à partir de ces synagogues et les premiers chrétiens y seraient restés rattachés jusqu'à l'édit d'expulsion de Claude. Les juifs sont connus à Rome à partir de 160 av. JC. Ils ont été expulsés plusieurs fois, entre le 2ème siècle av. JC. et le début de notre ère, la communauté juive se reconstituant rapidement grâce aux mouvements de population dans l'Empire romain. En 49 l'expulsion ordonnée par l'empereur Claude comprend sans doute des judéo-chrétiens qui ne se distinguaient pas des juifs et fréquentaient la synagogue. Cette hypothèse est soutenue à partir de textes latins contemporains qui justifient cette expulsion par des désordres causés au nom « d'un certain Chrestos ». On peut penser que ces troubles dans la synagogue étaient dus à un conflit entre les juifs et les judéo-chrétiens. Luc confirme cette hypothèse dans le récit de la rencontre entre Paul et Priscilla et Aquilas. Ce couple a fui Rome parce que « Claude avait décrété que tous les juifs devaient quitter Rome » (Actes 18, 2). Ils étaient donc considérés comme juifs par les autorités romaines puisque fréquentant la synagogue, mais ils étaient sûrement déjà évangélisés puisque Paul s'installe chez eux. Etant donné qu'en 64 sous Néron il est attesté que beaucoup de chrétiens périrent à Rome, cela signifie que l'expulsion de Claude n'a pas touché toute la communauté chrétienne qui s'est reconstituée et a même augmenté. Par contre, entre 49 et 64, cette communauté est devenue autonome par rapport à la synagogue puisque les juifs ne sont pas inquiétés en 64. D'après la lettre aux Romains, les chrétiens sont organisés en communautés de maison (Romains 16) et Paul n'emploie pas le mot Eglise dans sa lettre. Pourtant, il s'adresse bien « à tous les bien-aimés de Dieu qui sont à Rome, aux **saints**^{Glossaire 5} par l'appel de Dieu » (Romains 1,7) c'est-à-dire aux chrétiens de Rome en tant que communauté unie. D'après les noms de personnes donnés dans les salutations de la lettre, on peut dire que les chrétiens de Rome sont en majorité issus d'immigrants venant de l'orient, d'origine juive ou non. L'absence de noms latins montre que la communauté chrétienne a touché surtout les nouveaux venus à Rome. Les grandes familles patriciennes de Rome sont restées à l'écart, leur statut les plaçant à la tête des institutions de la cité romaine et les contraignant à respecter le culte de l'Empereur.

2. Le péché dans l'Ancien Testament

Dans l'Ancien Testament, le verbe « pécher » a d'abord la signification concrète de : « manquer la cible », « dévier ». Le péché désigne donc l'acte, volontaire ou involontaire, qui entraîne une transgression de la Loi, ou un manquement dans les obligations. C'est toujours un concept théologique. La personne ou le groupe de personnes à l'origine de l'acte répréhensible est coupable devant Dieu. Il a porté atteinte à la relation établie entre Dieu et son peuple et il doit réparer. Cette vision un peu mécaniste qui se trouve dans les textes de lois doit être tempérée par les récits ou **les Psaumes**^{Textes bibliques 2}, dans lesquels l'amour de Dieu est toujours premier et le pardon offert. Dans certains textes prophétiques ou Psaumes, le péché, au singulier, décrit, comme chez Paul, **la condition insurmontable**^{Espaces temps 3} de rupture entre le peuple ou l'individu et Dieu.

3. Le péché originel

Plusieurs textes dans la Bible parlent de l'homme pécheur dès sa naissance, comme le Psaume 51 ou le livre

de Job:

Job 15,14 qu'est-ce donc que l'homme pour jouer au pur, celui qui est né de la femme pour se dire juste ? Ces textes comme Genèse 2-3 signifient que le mal est déjà là, sans qu'il y ait de spéculation concernant l'origine du péché. **Augustin**^{Glossaire 1} élabore la conception du **péché originel**¹ à partir du passage de Romains 5,12 dans lequel Paul dit que : « par un seul homme le péché est entré dans le monde » pour l'opposer à la grâce surabondante donnée en Christ (Romains 5,17). Là où le récit de Genèse 2-3 et Paul dans son analyse du péché parlent de l'existence humaine en relation avec Dieu, Augustin, lui, parle de la nature humaine dans son essence. Il considère que la transgression d'Adam et Eve se transmet de parents à enfants, l'être humain portant dans sa nature le péché originel. Pour Paul, Jésus Christ rétablit la relation à Dieu qui a été faussée. Pour Augustin seul le baptême peut laver le péché originel.

1 : voir l'Espace-temps de l'entrée "Péché" du module "Les gros mots de la théologie"

Textes bibliques

1. Cela lui fut compté comme justice

A partir de l'exemple d'Abraham, Paul interprète les deux premiers versets du Psaume 32 « Heureux ceux dont les offenses ont été pardonnées et les péchés remis, Heureux l'homme au compte de qui le Seigneur ne porte pas le péché » comme s'appliquant non pas à la personne qui accomplit les œuvres de la Loi, mais à celui qui fait confiance à Dieu. Ainsi, tous ceux qui placent leur confiance en Dieu sont justifiés.

Romains 4,1-13

Que dirons-nous donc d'Abraham, notre ancêtre? Qu'a-t-il obtenu selon la chair? Si Abraham a été justifié par ses œuvres, il a de quoi être fier, mais non devant Dieu! En effet, que dit l'Écriture? *Abraham eut foi en Dieu, et cela lui fut compté comme justice*. Or, à celui qui accomplit des œuvres, le salaire n'est pas compté comme une grâce, mais comme un dû. Par contre, à celui qui n'accomplit pas d'œuvres mais croit en celui qui justifie l'impie, sa foi est comptée comme justice. C'est ainsi que David célèbre le bonheur de l'homme au compte duquel Dieu porte la justice indépendamment des œuvres: *Heureux ceux dont les offenses ont été pardonnées et les péchés remis, Heureux l'homme au compte de qui le Seigneur ne porte pas le péché*. Cette déclaration de bonheur ne concerne-t-elle donc que les circoncis, ou également les incirconcis? Nous disons en effet: *la foi d'Abraham lui fut comptée comme justice*. Mais dans quelles conditions le fut-elle? Avant, ou après sa circoncision? Non pas après, mais avant! Puis le signe de la circoncision lui fut donné comme sceau de la justice reçue par la foi, lorsqu'il était incirconcis; ainsi devint-il à la fois père de tous les croyants incirconcis, pour que la justice leur fût comptée, et père des circoncis, de ceux qui non seulement appartiennent au peuple des circoncis, mais marchent aussi sur les traces de la foi de notre père Abraham, avant sa circoncision. En effet, ce n'est pas en vertu de la loi, mais en vertu de la justice de la foi que la promesse de recevoir le monde en héritage fut faite à Abraham ou à sa descendance.

2. Le pardon offert

Dans le Psaume 130, le psalmiste affirme sa foi en la grâce de Dieu et la certitude du pardon et invite tout Israël à se confier en Dieu:

Psaume 130, 1-8

Chant des montées. Des profondeurs je t'appelle, SEIGNEUR:

SEIGNEUR, entends ma voix; que tes oreilles soient attentives à ma voix suppliante!

Si tu retiens les fautes, SEIGNEUR! SEIGNEUR, qui subsistera?

Mais tu disposes du pardon et l'on te craindra.

J'attends le SEIGNEUR, j'attends de toute mon âme et j'espère en sa parole.

Mon âme désire le SEIGNEUR, plus que la garde ne désire le matin, plus que la garde le matin.

Israël, mets ton espoir dans le SEIGNEUR, car le SEIGNEUR dispose de la grâce et, avec largesse, du rachat.

C'est lui qui rachète Israël de toutes ses fautes.

Le Psaume 22 commence par l'expression désespérée d'un sentiment d'abandon et le rappel du secours de Dieu manifesté dans le passé. Suit une longue plainte adressée à Dieu, interrompue au verset 22 par un retournement radical : « tu m'as répondu ». De cette certitude du salut, alors que la situation du psalmiste n'a pas changé en apparence, va naître la louange.

3. La conscience malheureuse

Romains 7,13-25

Alors, ce qui est bon est-il devenu cause de mort pour moi? Certes non! Mais c'est le péché: en se servant de ce qui est bon, il m'a donné la mort, afin qu'il fût manifesté comme péché et qu'il apparût dans toute sa virulence de péché, par le moyen du commandement. Nous savons, certes, que la loi est spirituelle; mais moi, je suis charnel, vendu comme esclave au péché. Effectivement, je ne comprends rien à ce que je fais: ce que je veux, je ne le fais pas, mais ce que je hais, je le fais. Or, si ce que je ne veux pas, je le fais, je suis d'accord avec la loi et reconnais qu'elle est bonne; ce n'est donc pas moi qui agis ainsi, mais le péché qui habite en moi. Car je sais qu'en moi - je veux dire dans ma chair - le bien n'habite pas: vouloir le bien est à ma portée, mais non pas l'accomplir, puisque le bien que je veux, je ne le fais pas et le mal que je ne veux pas, je le fais. Or, si ce que je ne veux pas, je le fais, ce n'est pas moi qui agis, mais le péché qui habite en moi. Moi qui veux faire le bien, je constate donc cette loi: c'est le mal qui est à ma portée. Car je prends plaisir à la loi de Dieu, en tant qu'homme intérieur, mais, dans mes membres, je découvre une autre loi qui combat contre la loi que ratifie mon intelligence; elle fait de moi le prisonnier de la loi du péché qui est dans mes membres. Malheureux homme que je suis! Qui me délivrera de ce corps qui appartient à la mort? Grâce soit rendue à Dieu par Jésus Christ, notre Seigneur! Me voilà donc à la fois assujetti par l'intelligence à la loi de Dieu et par la chair à la loi du péché.

4. Chair

Le mot « chair » est assez délicat à utiliser en français, son sens courant étant maintenant d'abord celui de « parties molles du corps » autrement dit « viande ». L'usage traditionnel de « péché de la chair » se rapportant à l'acte sexuel ne fait que renforcer l'incompréhension. Voici quelques exemples de traduction de la Traduction Œcuménique de la Bible pour le mot « chair » en grec. Ces exemples montrent la diversité de sens du terme « chair » et les nuances d'interprétation du texte qui découlent du choix de la traduction.

Romains 3,20 Voilà pourquoi *personne (littéralement : aucune chair) ne sera justifié* devant lui par les oeuvres de la loi; la loi, en effet, ne donne que la connaissance du péché.

2 Corinthiens 1,17 En prenant cette résolution, aurais-je fait preuve de légèreté? Ou bien mes projets ne sont-ils que des projets **humains (selon la chair)**, en sorte qu'il y ait en moi à la fois le Oui et le Non?

2 Corinthiens 4,11 Toujours, en effet, nous les vivants, nous sommes livrés à la mort à cause de Jésus, afin que la vie de Jésus soit elle aussi manifestée **dans notre existence mortelle (littéralement dans notre chair mortelle)**.

2 Corinthiens 11,18 Puisque beaucoup sont fiers de **leurs avantages humains (littéralement selon la chair)**, moi aussi j'en serai fier.

Souvent le mot « chair » n'est pas traduit dans la Traduction Œcuménique de la Bible (TOB) contrairement à d'autres traductions :

1Corinthiens 7,28 Si tu t'es marié, tu n'as point péché; et si la vierge s'est mariée, elle n'a point péché; mais ces personnes auront **des tribulations dans la chair**, et je voudrais vous les épargner. Nouvelle édition de Genève 1979

1Corinthiens 7,28 Si cependant tu te maries, tu ne pêches pas; et si une vierge se marie, elle ne pêche pas. Mais les gens mariés auront de **lourdes épreuves à supporter**, et moi, je voudrais vous les épargner. traduction TOB

Romains 6,19 J'emploie des mots tout humains, adaptés à **votre faiblesse (littéralement à la faiblesse de votre chair)**. De même que vous avez mis vos membres comme esclaves au service de l'impureté et du désordre qui conduisent à la révolte contre Dieu, mettez-les maintenant comme esclaves au service de la justice qui conduit à la sanctification.

2Corinthiens 7,5 En fait, à notre arrivée en Macédoine, nous n'avons pas connu de détente (**dans notre**

chair), mais toutes sortes de détresses. Combats au-dehors, craintes au-dedans.

Paul emploie aussi le mot « chair » pour désigner la filiation généalogique :

Romains 9,3-8 Oui, je souhaiterais être anathème, être moi-même séparé du Christ pour mes frères, ceux de ma race **selon la chair**, eux qui sont les Israélites, à qui appartiennent l'adoption, la gloire, les alliances, la loi, le culte, les promesses et les pères, eux enfin de qui, **selon la chair**, est issu le Christ qui est au-dessus de tout, Dieu béni éternellement. Amen. Non que la parole de Dieu ait été mise en échec: en effet, tous ceux qui sont de la postérité d'Israël ne sont pas Israël et, pour être la descendance d'Abraham, tous ne sont pas ses enfants. Non: *C'est la postérité d'Isaac qui sera appelée ta descendance*. Ce qui signifie: ce ne sont pas les enfants **de la chair** qui sont enfants de Dieu; comme descendance, seuls les enfants de la promesse entrent en ligne de compte.

Romains 11,13-14 Je vous le dis donc, à vous les païens: dans la mesure même où je suis, moi, apôtre des païens, je manifeste la gloire de mon ministère, dans l'espoir d'exciter la jalousie de **ceux de mon sang** (*littéralement ceux de ma chair*) et d'en sauver quelques-uns.

5. Différentes manières de dire le salut

Dans les deux textes qui suivent (traduction TOB), Paul utilise le langage de la justification, de l'expiation, de la substitution et de la réconciliation. Par ces mots, Paul n'entend pas expliquer comment Christ a fléchi la colère de Dieu envers les hommes. Il envisage la venue du Christ, sa mort et sa résurrection, seulement sous l'angle de ce que Dieu fait pour les hommes par cet événement. Paul montre Dieu agissant par le Christ au bénéfice des hommes.

Romains 5,1-11

Ainsi donc, justifiés par la foi, nous sommes en paix avec Dieu par notre Seigneur Jésus Christ; par lui nous avons accès, par la foi, à cette grâce en laquelle nous sommes établis et nous mettons notre fierté dans l'espérance de la gloire de Dieu. Bien plus, nous mettons notre fierté dans nos détresses mêmes, sachant que la détresse produit la persévérance, la persévérance la fidélité éprouvée, la fidélité éprouvée l'espérance; et l'espérance ne trompe pas, car l'amour de Dieu a été répandu dans nos coeurs par l'Esprit Saint qui nous a été donné. Oui, quand nous étions encore sans force, Christ, au temps fixé, est mort pour des impies. C'est à peine si quelqu'un voudrait mourir pour un juste; peut-être pour un homme de bien accepterait-on de mourir. Mais en ceci Dieu prouve son amour envers nous: Christ est mort pour nous alors que nous étions encore pécheurs. Et puisque maintenant nous sommes justifiés par son sang, à plus forte raison serons-nous sauvés par lui de la colère. Si en effet, quand nous étions ennemis de Dieu, nous avons été réconciliés avec lui par la mort de son Fils, à plus forte raison, réconciliés, serons-nous sauvés par sa vie. Bien plus, nous mettons notre fierté en Dieu par notre Seigneur Jésus Christ par qui, maintenant, nous avons reçu la réconciliation.

2Corinthiens 5,14-6,2

L'amour du Christ nous étreint, à cette pensée qu'un seul est mort pour tous et donc que tous sont morts. Et il est mort pour tous afin que les vivants ne vivent plus pour eux-mêmes, mais pour celui qui est mort et ressuscité pour eux. Aussi, désormais, ne connaissons-nous plus personne à la manière humaine. Si nous avons connu le Christ à la manière humaine, maintenant nous ne le connaissons plus ainsi. Aussi, si quelqu'un est en Christ, il est une nouvelle créature. Le monde ancien est passé, voici qu'une réalité nouvelle est là. Tout vient de Dieu, qui nous a réconciliés avec lui par le Christ et nous a confié le ministère de la réconciliation. Car de toute façon, c'était Dieu qui en Christ réconciliait le monde avec lui-même, ne mettant pas leurs fautes au compte des hommes, et mettant en nous la parole de réconciliation. C'est au nom du Christ que nous sommes en ambassade, et par nous, c'est Dieu lui-même qui, en fait, vous adresse un appel. Au nom du Christ, nous vous en supplions, laissez-vous réconcilier avec Dieu. Celui qui n'avait pas connu le péché, il l'a, pour nous, identifié au péché, afin que, par lui, nous devenions justice de Dieu. Puisque nous sommes à l'œuvre avec lui, nous vous exhortons à ne pas laisser sans effet la grâce reçue de Dieu. Car il dit: *Au moment favorable, je t'exauce, et au jour du salut, je viens à ton secours*. Voici maintenant le moment tout à fait favorable. Voici maintenant le jour du salut.

6. La descendance d'Abraham

Dans la lettre aux Galates, Paul utilise l'argument scripturaire pour montrer que la Loi de Moïse n'a plus de rôle à jouer dans la justification devant Dieu. Après avoir démontré que l'être humain est justifié par grâce, par la foi de Jésus Christ, il montre que ce sont les **croyants**^{Glossaire 3}, ceux qui sont en Christ, qui sont les héritiers de la promesse faite à Abraham.

Galates 3,16-18

Eh bien, c'est à Abraham que les promesses ont été faites, et à sa descendance. Il n'est pas dit : «et aux descendance», comme s'il s'agissait de plusieurs, mais c'est d'une seule qu'il s'agit: et à ta descendance, c'est-à-dire Christ. Voici donc ma pensée: un testament en règle a d'abord été établi par Dieu. La loi, venue quatre cent trente ans plus tard, ne l'abroge pas, ce qui rendrait vaine la promesse. Car, si c'est par la loi que s'obtient l'héritage, ce n'est plus par la promesse. Or, c'est au moyen d'une promesse que Dieu a accordé sa grâce à Abraham.

Galates 4,21-31

Dites-moi, vous qui voulez être soumis à la loi, n'entendez-vous pas ce que dit cette loi? Il est écrit, en effet, qu'Abraham eut deux fils, un de la servante, un de la femme libre; mais le fils de la servante était né selon la chair, tandis que le fils de la femme libre l'était par l'effet de la promesse. Il y a là une allégorie: ces femmes sont, en effet, les deux alliances. L'une, celle qui vient du mont Sinaï, engendre pour la servitude: c'est Hagar - car le mont Sinaï est en Arabie. Et Hagar correspond à la Jérusalem actuelle puisqu'elle est esclave avec ses enfants.

Réjouis-toi, stérile,

toi qui n'enfantais pas;

éclate en cris de joie,

toi qui n'as pas connu les douleurs;

car plus nombreux sont les enfants de la délaissée

que les enfants de celle qui a un époux.

Et vous, frères, comme Isaac vous êtes enfants de la promesse. Mais, de même que celui qui était né selon la chair persécutait alors celui qui était né selon l'Esprit, ainsi en est-il encore maintenant. Eh bien! que dit l'Écriture? *Chasse la servante et son fils, car il ne faut pas que le fils de la servante hérite avec le fils de la femme libre.* Ainsi donc, frères, nous ne sommes pas les enfants d'une esclave, mais ceux de la femme libre.

7. Gloire et glorification

2Corinthiens 4,3-6 Si cependant notre Évangile demeure voilé, il est voilé pour ceux qui se perdent, pour les incrédules, dont le dieu de ce monde a aveuglé l'intelligence, afin qu'ils ne perçoivent pas l'illumination de l'Évangile de la gloire du Christ, lui qui est l'image de Dieu. Non, ce n'est pas nous-mêmes, mais Jésus Christ Seigneur que nous proclamons. Quant à nous-mêmes, nous nous proclamons vos serviteurs à cause de Jésus. Car le Dieu qui a dit: que la lumière brille au milieu des ténèbres, c'est lui-même qui a brillé dans nos coeurs pour faire resplendir la connaissance de sa gloire qui rayonne sur le visage du Christ. 1Corinthiens 15, 42-43 Il en est ainsi pour la résurrection des morts: semé corruptible, on ressuscite incorruptible; semé méprisable, on ressuscite dans la gloire; semé dans la faiblesse, on ressuscite plein de force; La gloire de Dieu désigne ici la manifestation visible et lumineuse de sa présence. Cette présence se manifeste en Jésus Christ. A la résurrection, les **croyants**^{Glossaire 3} partageront cette gloire.

8. Hériter avec Christ, hériter de Christ

L'expression « cohéritiers de Christ » est unique dans le Nouveau Testament. Comme dans l'expression « la foi de Christ » très fréquente sous la plume de Paul, le complément « de Christ », le génitif en grec, peut être compris de deux façons : soit on hérite de Christ, soit on partage avec Christ le statut d'héritier de Dieu. Dans la lettre aux Ephésiens, plus tardive issue de la tradition paulinienne, on trouve ce passage que l'on peut lire comme une explication de l'expression « cohéritiers de Christ ». En grec, le préfixe signifiant « ensemble » se retrouve trois fois : cohéritiers, membres d'un même corps, intraduisible littéralement, et coparticipant.

Ephésiens 3,4-6

Vous pouvez constater, en me lisant, quelle intelligence j'ai du mystère du Christ. Ce mystère, Dieu ne l'a pas fait connaître aux hommes des générations passées comme il vient de le révéler maintenant par l'Esprit à ses saints apôtres et prophètes : les païens sont cohéritiers, membres du même corps, coparticipant à la même promesse, en Jésus Christ, par le moyen de l'Évangile. (traduction d'après la TOB)

9. Souffrances présentes et gloire à venir

2Corinthiens 4,3-18

Si cependant notre Évangile demeure voilé, il est voilé pour ceux qui se perdent, pour les incrédules, dont le dieu de ce monde a aveuglé l'intelligence, afin qu'ils ne perçoivent pas l'illumination de l'Évangile de la gloire du Christ, lui qui est l'image de Dieu. Non, ce n'est pas nous-mêmes, mais Jésus Christ Seigneur que nous proclamons. Quant à nous-mêmes, nous nous proclamons vos serviteurs à cause de Jésus. Car le Dieu qui a dit: *que la lumière brille au milieu des ténèbres*, c'est lui-même qui a brillé dans nos coeurs pour faire resplendir la connaissance de sa gloire qui rayonne sur le visage du Christ. Mais ce trésor, nous le portons dans des vases d'argile, pour que cette incomparable puissance soit de Dieu et non de nous. Pressés de toute part, nous ne sommes pas écrasés; dans des impasses, mais nous arrivons à passer; pourchassés, mais non rejoints; terrassés, mais non achevés; sans cesse nous portons dans notre corps l'agonie de Jésus afin que la vie de Jésus soit elle aussi manifestée dans notre corps. Toujours, en effet, nous les vivants, nous sommes livrés à la mort à cause de Jésus, afin que la vie de Jésus soit elle aussi manifestée dans notre existence mortelle. Ainsi la mort est à l'oeuvre en nous, mais la vie en vous. Pourtant, forts de ce même esprit de foi dont il est écrit: *J'ai cru, c'est pourquoi j'ai parlé*, nous croyons, nous aussi, et c'est pourquoi nous parlons. Car nous le savons, celui qui a ressuscité le Seigneur Jésus nous ressuscitera nous aussi avec Jésus et il nous placera avec vous près de lui. Et tout ce que nous vivons, c'est pour vous, afin qu'en s'accroissant la grâce fasse surabonder, par une communauté accrue, l'action de grâce à la gloire de Dieu. C'est pourquoi nous ne perdons pas courage et même si, en nous, l'homme extérieur va vers sa ruine, l'homme intérieur se renouvelle de jour en jour. Car nos détresses d'un moment sont légères par rapport au poids extraordinaire de gloire éternelle qu'elles nous préparent. Notre objectif n'est pas ce qui se voit, mais ce qui ne se voit pas; ce qui se voit est provisoire, mais ce qui ne se voit pas est éternel.

Dans ce texte, Paul part de la gloire de Dieu manifestée en Jésus Christ, non reconnue par tous. Les souffrances et les épreuves rencontrées par les apôtres ne peuvent arrêter la proclamation de l'Évangile et l'espérance de la gloire à venir.

Aujourd'hui

1. 1. De la place où vous êtes par rapport à l'Eglise (actif..indifférent..) et à partir d'exemples concrets, diriez-vous que le discours de Paul est plutôt libérateur ou plutôt culpabilisant ?



2. 2. Essayez ensuite de vous mettre à la place de ceux qui n'occupent pas la même place que vous et faites le même travail .



Aller plus loin

1. Le péché, d'après André Gounelle

Vous trouvez sur le site d'André Gounelle une définition du péché qui pourrait vous intéresser : <http://andregounelle.fr/vocabulaire-theologique/le-peche.php>

2. La situation de contradiction malheureuse

VOUGA, François, Une théologie du Nouveau Testament, Genève: Labor et Fides, 2001, p 155 :
« L'existence qui met sa confiance en la « chair » désigne à la fois l'être humain qui se constitue lui-même comme sa propre origine et, faisant allusion à la circoncision, celui qui prend la loi pour Dieu. Or ces puissances contradictoires de l'Esprit (de Dieu) et de la chair déterminent l'existence de manière contraire. Les croyants qui, vivant dans l'Esprit, veulent se remettre sous l'autorité de la loi et accomplir, par là, les œuvres de la chair, se placent dans un système de double dépendance et perdent toute liberté (Ga 5,16-17). En deux phrases, l'épître aux Galates résume la situation de contradiction malheureuse analysée en Romains 7,7-25. »

3. A lire

En plus de la bibliographie de cette entrée on peut recommander les chapitres « l'incarnation et le corps » page 13, et « la faute et le péché originel » page 133 de l'ouvrage d'Elia CUVILLIER et Jean Daniel CAUSSE, « Traversée du christianisme »; se reporter à la bibliographie générale de ce module.

Glossaire du module

1. Augustin (354 - 430)

Augustin est sans doute le plus célèbre des Pères de l'Eglise. C'est lui qui a laissé l'œuvre la plus abondante, la mieux conservée et qui a produit un héritage important, même si ses héritiers n'ont pas toujours été fidèles à la pensée du maître. Il est aussi connu à cause de son livre *Les Confessions*, où il parle de sa vie à la première personne. Augustin est né en Afrique à Thagaste, dans une famille de la classe moyenne. Seule sa mère Monique était chrétienne. Brillant élève, il peut continuer ses études de rhétorique grâce à l'appui financier d'un ami de son père. Il est très ambitieux et voudrait gravir les échelons de la société romaine. Il fait remonter lui-même le tournant majeur de sa vie à la lecture de l'*Hortensius* de Cicéron. Commence alors pour Augustin une quête de la vérité qui aboutira quatorze ans plus tard au baptême, puis à la prêtrise et à sa charge d'évêque d'Hippone. Entre temps, il découvre la philosophie, tout en lisant la Bible qui le déçoit beaucoup. Nommé rhéteur à Milan en 384, il rencontre Ambroise dont la qualité de la prédication lui permet de se faire une autre idée de la foi chrétienne. En même temps il découvre, sans doute à partir de la philosophie de Plotin, la voie de l'intériorité. A la suite d'une expérience spirituelle, il renonce à son métier. Il mène pendant quelque temps une vie monastique en communauté.

De retour en Afrique, après la mort de sa mère et de son fils Adéodat, sa vie se confond avec sa double tâche d'évêque et de théologien. Il a contribué au maintien de l'unité de l'Eglise en Afrique, fortement menacée par des hérésies et isolée après la chute de Rome. Il meurt le 28 août 430 dans Hippone assiégée par les Vandales, laissant 800 sermons, 300 lettres, et une centaine de traités. *La Cité de Dieu*, ouvrage apologétique rédigé à la fin de sa vie, reste son chef d'œuvre. Son traité dogmatique *La Trinité* a exercé une influence décisive sur la doctrine trinitaire occidentale.

2. Gloire de Dieu

En hébreu comme en grec, le mot « gloire » est le même appliqué aux hommes et à Dieu. En hébreu, la racine du mot « gloire » se rapproche de « ce qui a du poids » et en grec la gloire a plutôt à voir avec la renommée, la célébrité.

Dans les textes bibliques, l'image symbolique de la gloire de Dieu désigne la manifestation de sa présence, le rayonnement de sa sainteté dans le monde.

Dans le Nouveau Testament, Jésus Christ rend visible la gloire du Père.

La liturgie comprend des formules (doxologies, de *doxa* = gloire en grec) par lesquelles sont glorifiés Dieu et Jésus Christ, comme celle prononcée à la fin du Notre Père : « car c'est à toi qu'appartiennent, le règne, la puissance et la gloire, pour les siècles des siècles. »

3. Croyant

Dans le cadre du module sur la théologie de Paul, la dénomination « croyant » a le sens que lui donne Paul dans ses lettres. Il emploie ce terme pour désigner les personnes qui croient en Jésus Christ, et donc les membres de l'Eglise. Ainsi l'Eglise est la communauté des « croyants », de celles et ceux qui ont mis leur confiance, leur foi en Christ, et qui partagent la même espérance. Dans ce module, "croyants" est donc synonyme de « chrétiens », terme encore inusité quand Paul rédige ses lettres.

4. Païen

La TOB a choisi de traduire le mot grec qui signifie « nation » (ethne, racine que l'on retrouve dans « ethnique ») par « païens ». Certaines traductions parlent de « gentils » du latin gens signifiant « nation ». Dans les lettres de Paul, ces mots « gentils » ou « païens » désignent tous les non juifs. Il ne faut donc pas prendre le terme « païens » dans le sens, souvent péjoratif, de non chrétien ou idolâtre.

5. Saint

Dans l'Ancien Testament, le mot hébreu kadosh que l'on traduit par saint n'évoque pas d'abord la perfection morale, mais le fait que Dieu est tout autre que l'être humain. S'il est dit " Soyez saints comme moi je suis saint " (Lévitique 19,2 et 20,26) c'est pour inviter le peuple élu à vivre son appartenance à Dieu et sa différence d'avec les autres peuples.

Dans le Nouveau Testament, saint se dit de Dieu, de son nom, se dit du Christ qui appartient à Dieu et qui a été envoyé par lui. Ainsi en est-il des chrétiens qui appartiennent au Christ. Dans le Nouveau Testament, le mot " saint " désigne le croyant.

6. TOB

Traduction oecuménique de la Bible. C'est celle qui, sauf indication contraire, est utilisée dans les citations bibliques de Théovie (version 1988 ou versions ultérieures)